

Que vous soyez salarié, demandeur d'emploi ou travailleur indépendant, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) a pour but de reconnaître officiellement vos compétences développées lors de vos expériences professionnelles ou activités de bénévolat. Cette démarche vise à obtenir une certification professionnelle en accord avec vos compétences réelles, sans repasser par un cursus scolaire classique. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

DURÉE ET RYTHME

Durée: de 10 à 24h selon vos besoins identifiés

Rythme: adapté en fonction de vos besoins et disponibilités

LES POINTS FORTS DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Une équipe de conseillers-formateurs experts sur l'approche par compétence

Un réseau d'entreprises et de professionnels

Une connaissance précise de l'ensemble des référentiels de titres professionnels

Nous sommes centre d'examen de titres professionnels depuis plus de 10 ans et proposons plus de 25 titres professionnels certifiants reconnus par le Ministère du Travail

Notre positionnement géographique (présence sur 5 régions)

LES OBJECTIFS

Aider le candidat à la préparation, rédaction du dossier de validation :

S'approprier les modalités de validation de la certification visés

Préparer à l'entretien avec le Jury

Mise en situation d'un oral blanc avec un professionnel

Synthèse post jury le cas échéant

LE PROGRAMME

1- Accueil et contractualisation:

Analyse des attentes du candidat et de sa compréhension de la démarche VAE Informer sur le déroulement de la prestation et le rôle du candidat et de l'accompagnateur Présentation de la procédure de validation de la certification visée Présentation commentée du référentiel professionnel de la certification visée par le candidat Définition conjointe des modalités de l'accompagnement (planning, méthodes et outils) Contractualisation

2 - Exploration du parcours, des expériences du candidat :

Exploration des expériences et analyse du parcours complet Identification et description des activités et compétences Croisement des activités et compétences pertinentes en lien avec le référentiel Identification des atouts et des points de vigilances Prise en compte des attendus du jury au regard de la certification visée Accompagnement dans ses choix d'activités siginificatives

3 - Elaboration du dossier de validation :

Explicitation des activités significatives (description, analyse..)

Accompagnement à la rédaction des activités

Aide à la constitution des preuves, à leur recensement et leur organisation

4 - Préparation à l'entretien devant le jury :

Appropriation des attentes du jury Aide à la construction d'un argumentaire Mise en situation d'un oral blanc avec un professionnel

5 - Entretien post-jury:

Aide à la compréhension du Procès Verbal ou relevé de décisions du jury

LES MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Accompagnement assuré par un **référent unique**Entretiens individuels exploratoires et accompagnement à distance entre les rendez-vous

Accompagnement adapté sur la durée

Accompagnement qui repose sur la motivation, disponibilité

Regard d'un professionnel

Bureau individuel, Ordinateur, imprimante, internet, téléphone Accès à l'espace ressources documentaires dématérialisés

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous proposons un accompagnement personnalisé et individualisé au regard de la situation du handicap ainsi qu'une possibilité d'aménagements concertés avec le bénéficiaire concerné :

Une maîtrise et une expertise des dispositifs d'accompagnement des personnes en situation de Handicap

Une équipe expérimentée et pluridisciplinaire (Référent Handicap, psychologue...) en étroite collaboration avec les partenaires de réseaux Handicap (Agefiph, MDPH, Cap Emploi, Réseau des Prestations Appui Spécifiques, Comète, FIPHFP...)

Adaptation de nos processus pédagogiques et d'accompagnement (rythme de l'accompagnement, principes d'alternances, adaptation des outils, supports, etc.)

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos centres de formation sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite :

Accueil adapté Plan d'accessibilité affiché sur site

LES BÉNÉFICIAIRES

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE.

Pré requis:

Avoir reçu au préalable l'accord de recevabilité de l'organisme certificateur

MODALITÉS DE FINANCEMENT POSSIBLES

Votre Compte Personnel de Formation (CPF)

Votre employeur : dans le cadre du plan de développement des compétences

Votre Opérateur de compétences (OPCO)

Votre Conseil régional

L'Aide de Pôle Emploi : si vous êtes demandeur d'emploi

L'AGEFIPH: si vous êtes Travailleur Handicapé

En autofinancement

ÉTAPES D'INSCRIPTION

Nous vous proposons **un entretien d'information** (de 45min à 1h) préalable à votre inscription, gratuit et sans engagement. Ce rendez-vous a pour objectif de vous présenter l'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience et ses différentes phases, de comprendre notre démarche et les outils utilisés.

Vous rencontrerez le ou la conseiller(ère) qui vous accompagnera tout au long de la prestation. Cet échange vous permettra d'exprimer vos attentes et d'élaborer un planning prévisionnel en fonction des disponibilités de chacun. L'entretien peut se dérouler en face à face dans nos locaux ou s'organiser à distance (entretien téléphonique, webcam etc.)

Pour tous renseignements ou demande de devis, contactez notre plateforme d'informations :



www.retravailler-ouest.fr